

OBJET : *mesures actuelles et sections sportives.*

Chers (es) présidentes et présidents, dirigeants(tes), cadres, animateurs (trices), joueurs (euses),

### Pandémie et mesures jusqu'au 3 mai, à minima.

Nous voilà à nouveau dans une période difficile et délicate concernant les possibilités de reprise de notre sport mais j'espère que nous entreverrons bientôt la fin de ce long tunnel.

Certains d'entre vous ont repris avec courage et obstination des activités extérieures qui restent possibles actuellement, sous les conditions des heures de confinement et de la règle du « non contact » entre les participants.

Les différentes pistes évoquées ensemble lors des visios (hand à 4 à l'extérieur, activités individuelles autour du handball, ...) seront peut-être possibles bientôt dans les salles (sous réserve des accords de nos municipalités ou autres comcoms) : gardons cela en perspective. Nos salariés restent à votre disposition pour tous renseignements voire aide (non présente pour le moment).

### Sections sportives : mise au point suite au mail de la LGE du 17 mars.

Vous avez été destinataires (ainsi que tous les clubs du GE) d'un mail intitulé : Mise à jour documents d'accompagnements pour les Sections Sportives Scolaires (avec un lien pour accéder à des documents et fiches diverses).

J'ai souhaité réagir, même si nous n'avons pas eu de retour de votre part car, j'en suis certain, vous connaissez notre manière d'opérer et notre savoir-faire dans ce domaine.

Je tiens juste à rappeler (et j'en ai également fait part au président de la LGE) que les Sections Sportives relèvent totalement et uniquement de la compétence des comités, que l'envoi d'un tel document à tous les clubs du GE est une aberration en faisant croire qu'il serait aussi facile de créer une section sportive que de faire une demande de subvention, par exemple, ou qu'il serait possible d'ouvrir des sections à tire-larigot, n'importe où.

La mise sur pied d'une politique cohérente de sections sportives dans un département demande une organisation méthodique, des relations avec tous les différents partenaires (clubs, collèges, lycées, I.A., rectorat et personnes référentes), tout ceci orchestré par le Comité.

Chaque Comité a son savoir-faire et son expérience propres : la latitude doit lui être laissée pour mener sa politique, en fonction des particularités du département (dans le 68, nos sections existent depuis une vingtaine d'années pour les plus anciennes et nous revendiquons tout le travail mené depuis).

D'une manière plus générale, et en appui des promesses qui avaient été faites par M. Bana, le président de la FFHB, nous ferons certes tout pour travailler ensemble avec les Comités du GE et la LGE mais aussi tout pour définir les compétences propres à chaque Comité et pour obtenir des délégations particulières à chaque département.

Bien fraternellement et sportivement.

Thierry KEGLER, Président du Comité.